

les dispositions, et que ce mécanisme que nous avons conçu le remplacera très bien, selon nous.

Le député de Wellington a posé un certain nombre de questions, et j'y répondrai dans un moment. Un vis-à-vis a également fait allusion au temps qu'il avait fallu, depuis que le rapport Glassco a été présenté, pour appliquer certaines de ses recommandations, ce que l'on fait en ce moment. Ce n'est pas tout à fait exact. Depuis 1964, on a appliqué de façon progressive un certain nombre de recommandations de la Commission Glassco; c'est simplement la conclusion logique d'un processus en cours depuis très longtemps.

Passons au danger d'accumuler les stocks et au problème des excédents entassés dans les entrepôts en vertu de l'arrangement actuel. La présente initiative produira l'effet opposé, car en concentrant toutes les fournitures du gouvernement dans six grands entrepôts, répartis dans tout le pays, nous n'aurons plus à nous préoccuper des 600 centres où ces fournitures étaient entreposées jusqu'ici. J'ajoute que nous avons conçu une méthode très perfectionnée et fort efficace d'informatique, méthode qui nous permettra, une fois mise au point, de déterminer, grâce à un ensemble de codes et de chiffres, si les marchandises ou les fournitures dont on a besoin à Victoria ou à Ottawa se trouvent à Halifax ou ailleurs. Je ne pense pas que nous devions nous préoccuper outre mesure de ces prétendus excédents ou surplus auxquels le député de Wellington a fait allusion.

Quant à la question de l'imprimeur de la Reine, je tiens à le dire clairement—et je considère cela comme un engagement—notre intention est de désigner un imprimeur de la Reine. Sans doute, le texte anglais de la loi emploie le mot «may» plutôt que le mot «shall», mais il s'agit là d'un argument d'ordre sémantique plutôt que juridique. Je puis assurer la Chambre que nous nommerons un imprimeur de la Reine dès que la mesure à l'étude nous le permettra.

Quant au déménagement de la Monnaie et à l'opportunité de l'incorporer au ministère des Approvisionnements et Services, ici aussi on s'est dit que la Monnaie remplit essentiellement un service et que nous avons au sein du ministère peut-être plus d'expérience que dans tout autre ministère dans l'exploitation d'usines, petites et grandes. Ainsi, aux Arsenaux Canadiens, qui relèvent du ministère des Approvisionnements et Services, on compte bien des experts parmi les hauts fonctionnaires. Au fait, nos hauts fonctionnaires s'y connaissent très bien dans toutes ces ques-

[L'hon. M. Jamieson.]

tions. Tout comme dans le cas du receveur général du Canada, j'estime que cette mesure est conforme à ce que recommandait la Commission Glassco, c'est-à-dire qu'un seul organisme pourrait mieux assurer des services communs. C'est ainsi qu'on libérera les hauts fonctionnaires de certains ministères et, de fait, les ministres eux-mêmes, de ce qu'on appelle «la cuisine», de tâches qui seront mieux exécutées dans les conditions proposées.

• (8.20 p.m.)

On a posé des questions sur l'ampleur que pourraient prendre à l'avenir, les fonctions de l'ancien contrôleur du Trésor. Je veux souligner que bien que certaines fonctions de ce service soient modifiées sensiblement quand il deviendra la section des services du ministère, la transition ne se fera pas immédiatement ou du jour au lendemain.

La commission Glassco a recommandé, avec raison, à notre avis, que l'opération de vérification préalable incombe à chaque ministère plutôt qu'au contrôleur du Trésor, comme c'est le cas maintenant. Les députés reconnaîtront que cela ne peut se faire avec la même efficacité dans tous les ministères. Nous prévoyons qu'il faudra quelque temps pour que tous les ministères soient capables d'exécuter cette tâche par leurs propres moyens. Il n'y aura pas de démantèlement immédiat du personnel du contrôleur du Trésor en raison de ce transfert de fonctions. Cela se fera graduellement.

Comme il arrive régulièrement dans la fonction publique, il y aura de la friction. Une commission d'étude a été créée pour étudier toute la question des façons nouvelles de s'occuper des employés qui pourraient être déplacés par suite du nouvel arrangement. Nous sommes à peu près certains qu'il n'y aura pas trop de bouleversement, et je puis assurer aux députés que nous en tenons compte en mettant le programme en œuvre graduellement. Ainsi que le disait le député du Burnaby-Seymour cet après-midi...

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nainimo-Cowichan-Les Îles.

L'hon. M. Jamieson: Il change toujours de circonscription. De toute façon, le changement se fera graduellement et, une fois la commission d'étude mise sur pied, nous sommes sûrs de pouvoir régler le problème. Nous visons à accomplir la tâche avec moins de gens. C'est une des façons d'économiser à laquelle nous avons pensé. Je répète que cela ne se fera pas du jour au lendemain. Je suis persuadé que